

Paris, le 3 octobre 2022 à 19 heures.

**RESULTAT DE L'EXERCICE DES BSA 2022  
AU COURS DE LA DEUXIEME PERIODE D'EXERCICE**

La société ADOMOS (la « Société ») rappelle que la deuxième période d'exercice des bons de souscription d'actions (« BSA ») attachés aux nouvelles actions émises le 3 juin 2022 a débuté lundi 12 septembre 2022 à l'ouverture du marché et s'est terminée vendredi 30 septembre 2022 à la clôture du marché (la « Deuxième période d'exercice »).

A l'issue de la Deuxième période d'exercice, 148 598 BSA 2022 ont été exercés permettant la création de 148 598 actions ordinaires nouvelles de 0,02 € de valeur nominale chacune, émises au profit des titulaires de BSA ayant exercé leur bons.

L'émission de ces 148 598 actions ordinaires a entraîné une augmentation du capital social de la Société de deux mille neuf-cent-soixante et onze euros et quatre-vingt-seize centimes (2 971,96 €), le faisant ainsi passer de 3 874 314,30 € à 3 877 286,26 € divisé en 193 864 313 actions ordinaires de 0,02 € de valeur nominale.

La Société a actualisé en conséquence le tableau de suivi d'exercice des BSA 2022 et mis en ligne sur son site internet (<https://www.adomos.com/bourse>).

La Société rappelle aux porteurs de BSA les dates des prochaines périodes d'exercice des BSA 2022 :

- **Troisième Période** : du 9 décembre 2022 au 30 décembre 2022 ;
- **Quatrième Période** : du 13 mars 2023 au 31 mars 2023 ;
- **Cinquième Période** : du 12 juin 2023 au 30 juin 2023 ;
- **Sixième Période** : du 11 septembre 2023 au 29 septembre 2023 ;
- **Septième Période** : du 8 décembre 2023 au 29 décembre 2023.

*ADOMOS (ALADO, code ISIN FR0013247244), est un intervenant majeur de la distribution par Internet d'immobilier d'investissement locatif à destination du particulier.*

[www.adomos.com/bourse](http://www.adomos.com/bourse)

Contact société : [adomos@adomos.com](mailto:adomos@adomos.com)

Contact agence : [info@capvalue.fr](mailto:info@capvalue.fr)